



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1961 B 00001

Numéro SIREN : 461 200 016

Nom ou dénomination : GRAS SAVOYE GRAND SUD OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2016 sous le numéro de dépôt 13240

**GRAS SAVOYE GRAND SUD OUEST**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 919 090 euros**  
**Siège Social : 5, avenue Raymond Manaud – 33520 Bruges**  
**461 200 016 RCS Bordeaux**  
**N° ORIAS : 07 005 914**

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES**  
**PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 1er JUILLET 2016**

---

L'an deux mille seize, le 1er juillet,

- la société **GRAS SAVOYE**, société par actions simplifiée au capital de 1.432.600 euros, dont le siège social est 33/34 quai de Dion-Bouton – 92800 Puteaux, immatriculée sous le numéro d'identification unique 311 248 637 RCS Nanterre,
- la société **LJM**, société à responsabilité limitée au capital de 102 000 euros, dont le siège social est sis 19 rue André Blattes à Mazamet (81200), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Castres sous le n° 499 167 245,
- Monsieur **Loic Alby**, né le 13 décembre 1951 et demeurant 39 rue Godard à Bordeaux (33200),
- Monsieur **Paul Loizeau**, né le 21 février 1966 et demeurant 5, place Tourny, BORDEAUX
- associés de la société **GRAS SAVOYE GRAND SUD OUEST**, Société par actions simplifiée au capital de 1 919 090 euros, dont le siège social est au 5, avenue Raymond Manaud, 33520 Bruges (ci-après la "Société"),

(ci-après ensemble « la Collectivité des Associés »)

**APRES AVOIR EXPOSE QUE :**

- les soussignés sont les seuls associés de la Société,
- le paragraphe 1 de l'article 18 des statuts de la Société prévoit que les décisions collectives des associés peuvent s'exprimer dans un acte,
- la société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, a été informée des présentes,
- Madame Nicole Gesta et Madame Hakima Jeffrani, représentantes du CCUES, ont été informées des présentes.

## **LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR LES POINTS SUIVANTS :**

- Démission de Monsieur Jean-François Varagne de ses fonctions de Président et de membre du Comité Exécutif,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Confirmation des fonctions du Directeur Général,
- Démission de Monsieur Loic Alby de ses fonctions de membre du Comité Exécutif,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En signant le présent acte sous seing privé et en application des statuts de la Société, chaque associé reconnaît en tant que de besoin avoir été pleinement et utilement informé de l'ordre du jour des présentes décisions et renonce à tout délai et forme de convocation conformément aux statuts.

### **PREMIERE DECISION**

La Collectivité des Associés prend acte de la démission de Monsieur Jean-François Varagne de ses fonctions de Président de la Société à effet de ce jour.

La Collectivité des Associés prend acte de la démission de Monsieur Jean-François Varagne de ses fonctions de Membre du Comité Exécutif de la Société à effet du 30 juin 2016.

La Collectivité des Associés remercie Monsieur Jean-François Varagne pour les services rendus à la Société dans l'exercice de ses fonctions.

### **DEUXIEME DECISION**

La Collectivité des Associés décide de nommer en qualité de Président de la Société :

- Monsieur Gilles Bénéplanc, né le 4 avril 1958 à Paris, de nationalité française, demeurant 33 rue de Coulmiers, Paris (14),

en remplacement de Monsieur Jean-François Varagne, à compter de ce jour et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à tenir en 2021.

Conformément à l'article 12 des statuts, Monsieur Gilles Bénéplanc, en sa qualité de Président, assure la direction et l'administration de la Société et la représente à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux attribués expressément par la loi ou les statuts au Comité Exécutif ou aux associés.

A titre de mesure interne non opposable aux tiers, il devra recueillir l'autorisation préalable du Comité Exécutif pour toutes les décisions mentionnées à l'article 14 des statuts.

Monsieur Gilles Bénéplanc ne percevra aucune rémunération dans l'exercice de ses fonctions de président. Toutefois, il pourra prétendre au remboursement des frais qu'il aura exposés dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, sur présentation de justificatifs.

Monsieur Gilles Bénéplanc déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales et statutaires l'autorisant à exercer lesdites fonctions.

### **TROISIEME DECISION**

La Collectivité des Associés décide de confirmer Monsieur Paul Loizeau dans ses fonctions de Directeur Général de la Société pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à tenir en 2018.

Monsieur Paul Loizeau déclare continuer à satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts pour l'exercice de ses fonctions.

### **QUATRIEME DECISION**

La Collectivité des Associés prend acte de la démission de Monsieur Loic Alby de ses fonctions de Membre du Comité Exécutif de la Société à effet du 30 juin 2016.

### **QUINQUIEME DECISION**

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés et pour être retranscrit sur le registre coté et paraphé de la Société.

**POUR CERTIFIE CONFORME**



Gilles Bénéplanc